SM préside la cérémonie de présentation du plan de développement de Rehamna

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 14-05-2008 00:58:59

SM le Roi Mohammed VI, accompagné de SAR le Prince Moulay Rachid et de SA le Prince Moulay Ismail, a présidé, lundi à Benguerir, la cérémonie de présentation du plan de développement territorial de Rehamna, dont les investissements publics à réaliser durant la période 2008-2011 sont évalués à plus de 7 milliards de dirhams.

Par la même occasion, le Souverain a présidé la cérémonie de signature de douze conventions portant sur le développement des secteurs social, économique et urbain dans la région de Rehamna.

M. Fouad Ali El Himma, président de la Fondation Rehamna pour le développement durable, a présenté devant SM le Roi les grandes lignes du plan de développement territorial de la région de Rehamna, auquel a été allouée une enveloppe budgétaire de près de 7 milliards de dirhams.

Le plan de développement territorial de Rehamna vise à faire de la région de Rehamna un espace socio-économique intégré qui constituera une locomotive du développement industriel, logistique et agricole de la région de Marrakech-Tensift-Al Haouz.

Le plan se définit autour de quatre axes stratégiques. Le premier concerne l'amélioration des revenus de la population en favorisant l'investissement productif et l'emploi dans tous les secteurs porteurs, le deuxième porte sur l'amélioration de l'accès de la population aux services publics par l'extension et la sécurisation de la mise à niveau des équipements et infrastructures de base (électricité, eau potable, route et désenclavement, assainissement, promotion de l'habitat et de l'urbanisation).

Le troisième axe porte, quant à lui, sur la promotion du développement des ressources humaines du territoire, notamment par l'amélioration de la couverture et de l'efficacité des services publics de proximité (santé, éducation nationale, éducation non formelle et alphabétisation) alors que le dernier axe vise à promouvoir et valoriser l'identité culturelle locale.

La démarche suivie pour l'élaboration de ce plan et sa mise en oeuvre associe la société civile et des Etablissements publics agissant dans le territoire.

SM le Roi a présidé, par la même occasion, la cérémonie de signature de douze conventions de partenariat visant en particulier la mise à niveau de la région de Rehamna, notamment en matière de santé, des routes rurales, d'assainissement liquide, de lutte contre la déperdition scolaire ainsi que de développement de l'élevage.

La première convention relative à la mise à niveau urbaine de la zone de Rehamna a été signée par le ministre de l'Intérieur, M. Chakib Benmoussa, le gouverneur de la province d'El Kelaa des Sraghna, M. Mohamed Jelmous, le président du conseil de la région Marrakech-Tensift-Al Haouz, M.

Abdelali Doumou, le président du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna, M. Abderrahim Ouaamrou, le président du conseil municipal de Benguerir, M. Mohamed Layyadi, le président de la commune rurale Sidi Bouothmane, M. Hamid El Akroud, le président de la commune rurale Skhour Rehamna, M. Azeddine Marhib, le président de la commune rurale Bouchane, M. Hassan Zirari, le président de la commune rurale Nzalet Laadem, M. Abdelkebir El Amri et le président de la commune rurale Ras el Ain Rehamna, M. Abdeslam El Bakouri.

La 2ème convention est relative à la création de pôles scolaires au niveau des établissements primaires dans les communes rurales Skhour Rehamna, Brikiyine, Bouchane, Nzalet Laadem, Lamharra et Jaafra. La convention a été signée par le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la formation des cadres et de la recherche scientifique, M. Ahmed Akhchichine, le président de la Fondation Rehamna pour le développement durable, M. Fouad Ali El Himma, le gouverneur de la province d'El Kelaa des Sraghna, M. Mohamed Jelmous, le président de la commune rurale Skhour Rehamna, M. Azzeddine Marhib, le président de la commune rurale Labrikiyine, M. Abdellatif Narjis, le président de la commune rurale Bouchane, M. Hassan Zirari, le président de la commune rurale Nzalet Laadem, M. Abdelkbir El Amri, le président de la commune rurale Lamharra, M. Zine El Abidine El Basri et le président de la commune rurale Jaafra, M. Kamal Abdelfattah.

La 3ème convention pour la formation professionnelle des enfants descolarisés a été signée par le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur de la formation des cadres et de la recherche scientifique, M. Ahmed Akhchichine, le directeur de l'Office de la formation professionnelle et de la promotion de l'emploi (OFPPT), M. Larbi Bencheikh et le président de la Fondation Rehamna pour le développement durable, M. Fouad Ali El Himma.

La 4ème convention pour la mise à niveau du secteur de la santé au niveau de la région des Rehamna a été signée par la ministre de la santé, Mme Yasmina Baddou, le président de la Fondation Rehamna pour le développement durable, M. Fouad Ali El Himma, le gouverneur de la province d'El Kelaa des Sraghna, M. Mohamed Jelmous et le président du groupement des syndicats national des médecins spécialistes du secteur privé, M. Saad Agoumi.

La 5ème convention, qui vise la création de Dar Rehamna pour les étudiants et les étudiantes à Marrakech, a été signée par le directeur de l'académie régionale d'éducation et de formation de la région de Marrakech-Tensift-Al Haouz, M. Abdelouahab Benajiba, le président de la Fondation Rehamna pour le développement durable, le gouverneur de la province d'El Kelaa des Sraghna et le président du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna.

Pour ce qui est de la 6ème convention, elle porte sur la construction des barrages collinaires pour la protection de la ville de Benguerir contre les inondations. Elle a été signée par le Secrétaire d'Etat chargé de l'eau et de l'environnement, M. Abdelkebir Zahoud, le wali-directeur de la promotion nationale au ministère de l'Intérieur, M. Mohamed Halab et le gouverneur de la province d'El Kelaa des Sraghna.

La 7ème convention pour l'aménagement des pistes rurales au niveau de la région des Rehamna a été signée par le ministre de l'Equipement et du transport, M. Karim Ghellab, le gouverneur de la province d'El Kelaa des Sraghna et le président du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna.

La 8ème convention, qui porte sur la création d'une station d'épuration et de réutilisation des eaux usées de la ville de Benguerir, a été signée par le Directeur général de l'Office chérifien des

phosphates (OCP), M. Mustapha Tarrab, le Directeur général de l'ONEP, M. Ali Fassi Fihri, le gouverneur de la province d'El Kelaa des Sraghna, le président du conseil municipal de Benguerir et le directeur de l'Agence du bassin hydraulique d'Oum Rabiaa, M. Abdelaziz Zerouali.

La 9ème convention qui porte sur le développement des micro-crédits a été signée par le président de la Fondation Rehamna pour le développement durable et le président du groupe du Crédit agricole, M. Tariq Sijilmassi, alors que la 10ème convention relative à la création de petites entreprises dans la zone des Rehamna a été signée par le président de la Fondation Rehamna pour le développement durable et le président de la Fondation de la Banque Populaire pour la création des entreprises, M. Mohamed Benchaaboune.

La 11ème convention, qui porte sur la création des groupements pour l'élevage des ovins (race sardi), a été signée par le ministre de l'Agriculture et de la pêche maritime, M. Aziz Akhannouch et le président de l'association nationale des éleveurs des ovins et caprins, M. Mbarek Faniri.

La dernière convention relative à la note d'entente pour développer le nouveau pôle dénommé "ville verte de Benguerir", a été signée par le directeur général de l'OCP, le directeur général de la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG), M. Mustapha El Bakkouri, le président de la Fondation Rehamna pour le développement durable, le gouverneur de la province d'El Kelaa des Sraghna et le président du conseil municipal de Benguerir.

Le projet de développement de la région de Rehamna s'inspire de la judicieuse approche royale

Le Président de la Fondation Rehamna pour le Développement Durable, M. Fouad Ali El Himma, a souligné que le projet de développement de la région de Rehamna, dont il a présenté, lundi, les grandes lignes devant SM le Roi Mohammed VI, s'inspire de la judicieuse approche royale qui associe le citoyen aux différentes étapes de l'opération de développement.

Dans une allocution prononcée devant le Souverain, M. El Himma a ajouté que l'essence de ce projet procède de la méthodologie distinguée du Souverain en matière de gestion de la chose publique aux plans national, régional et local et qui se fonde sur la proximité, la conception de plans intégrés et la mise en place de solutions pratiques aux problèmes des citoyens à travers des projets ciblés et des réalisations concrètes.

La cérémonie de lancement de ce projet, qui s'est déroulée sous la présidence de SM le Roi traduit la Haute sollicitude du Souverain à l'endroit de Ses fidèles sujets dans cette province, qui sont connus pour leur attachement indéfectible à Sa Majesté, l'artisan du développement humain, et pour leur mobilisation constante derrière le Souverain, a souligné M. El Himma, ajoutant que ces populations, dans toutes leurs composantes, adhèrent à l'effort de développement ainsi mené et qui est basé sur la proximité et la concertation.

A cette occasion, M. El Himma a transmis au Souverain les sentiments de loyalisme et de fidélité, au nom de la population de Rehamna, qui inscrira en lettre d'or la date de cette visite bénie, porteuse d'initiatives et de projets sources de bienfaits, concrétisant la Haute sollicitude dont SM le Roi entoure les différentes régions du Royaume.

M. EL Himma a relevé que la région de Rehamna, en dépit de ses richesses humaines et naturelles et de sa position géographique, souffre d'un déficit en infrastructures, de la pauvreté et de la précarité, ajoutant que cette situation a été à l'origine du retard que cette région accuse

comparativement aux autres régions du Royaume. Il a précisé que le taux de pauvreté y dépasse 30 pc, dans certains cas, alors que le taux national n'excède pas 15 pc.

S'agissant des phases de mise en oeuvre de ce processus, M. El Himma a indiqué que l'approche de développement territorial de la région de Rehamna est une oeuvre collective et démocratique, basée sur un diagnostic de la situation de la région, une stratégie de développement commun et sur l'implication de l'Etat, des collectivités et des populations locales.

Chaque acteur aura un rôle responsable à jouer dans le cadre d'une action collective complémentaire, cohérente et dynamique en vue de la réalisation du projet du développement de cette région en quatre phases, a-t-il poursuivi.

Et d'expliquer que la phase de réflexion et de concertation est basée sur une approche procédant de la nouvelle dynamique enclenchée dans la région, à la faveur d'une méthodologie graduelle s'appuyant sur l'écoute et sur l'éducation à la culture du dialogue, loin des rapports hiérarchiques.

D'après lui, cette approche se veut aussi participative, dans la mesure où tous les intervenants sont des partenaires à part entière, qu'il s'agisse de la population, des associations, des élus, des services déconcentrés de l'Etat ou des autorités locales. Cette approche est sous-tendue par le respect des droits humains, préserve la dignité et prône la responsabilisation et l'engagement volontariste de l'ensemble des acteurs, a-t-il dit.

La phase de l'initiative participative a permis, quant à elle, a expliqué le Président de la Fondation Rehamna pour le Développement Durable, de répartir les acteurs en trois groupes de travail, à savoir les instances élues, les services déconcentrés et la société civile, précisant que les 24 conseils communaux des Rehamna ont établi un diagnostic et élaboré un projet de développement, de même qu'ils ont désigné les représentants des trois zones (Nord, Centre et Sud).

Il a également été procédé au regroupement de l'ensemble des services déconcentrés en cinq grands pôles, dont les représentants ont été désignés de manière consensuelle, au même titre qu'ils ont mis au point un plan d'action destiné à établir le diagnostic, ainsi qu'un plan global pour le développement territorial, a-t-il ajouté.

M. El Himma a indiqué que les associations se sont organisées en trois groupes (Nord, Centre et Sud), identifié les besoins et arrêté les solutions.

Concernant la phase de l'adoption du projet aux niveaux local et central, M. El Himma a indiqué que les représentants des trois groupes de travail ont élaboré un projet commun pour le développement territorial, dont les conclusions ont été présentées aux responsables centraux lors d'une journée d'étude, tenue le 8 février à Benguérir.

M. El Himma a, d'autre part, exposé les grandes lignes du projet du développement territorial, précisant que ce projet a accordé la priorité à la mise à niveau des infrastructures, ce qui permettra à la population d'accéder aux principales prestations, telles que l'eau et l'électricité, tout en veillant à la requalification des services comme la santé publique, l'éducation, la culture et le sport.

Le projet de développement territorial des Rehamna, a-t-il assuré, a mis l'élément humain au c£ur de ses priorités et porté une attention particulière au développement économique dans la région, à travers la mise en place d'un projet fondé sur un pôle technique, une base logistique et le parrainage

d'activités agricoles, d'artisanat et d'écotourisme.

Pour ce qui est de la quatrième phase, celle de la mise en place des mécanismes de suivi et de mobilisation, M. El Himma a souligné qu'à travers les étapes de discussion, il s'est avéré nécessaire de mettre en place des mécanismes à même d'assurer la continuité de l'action de concertation à travers la création d'un comité de suivi et de la Fondation Rehamna pour le développement durable.

D'autre part, M. El Himma a présenté les axes du projet, précisant que dans le cadre de la mise en £uvre du plan de développement de la région de Rehamna, il a été procédé à la mise en place d'un programme intégré prévoyant la mise à niveau urbaine de cette région, le renforcement des infrastructures de base, des services sociaux et la promotion des investissements dans le domaine minier du Groupe OCP, outre la mise à niveau globale du centre de Benguérir.

M. El Himma a ajouté que la mise à niveau des villes et centres ruraux porte également sur la consolidation des infrastructures, à savoir les routes, l'éclairage public, l'aménagement de zones vertes, de places publiques et l'amélioration des services sociaux, ainsi que la réhabilitation des quartiers sous équipés et le renforcement des équipements sociaux, sportifs et culturels pour un montant qui s'élève à 235 millions DH.

Concernant les infrastructures, il a indiqué qu'en vue de désenclaver les zones rurales, il sera procédé au renforcement du réseau routier à travers l'aménagement de quatre nouvelles pistes d'une longueur de 65 km par an, pour un montant global de 16 millions DH. Il sera également procédé à la mobilisation des ressources en eau et leur rationalisation afin de préserver la nappe phréatique et à la protection contre les inondations pour une enveloppe budgétaire estimée à 130 millions DH.

M. El Himma a également fait état du renforcement du réseau d'assainissement liquide et du traitement des eaux usées de la ville de Benguérir pour un montant de 200 millions DH pour la période allant de septembre 2008 à mars 2010, en plus du traitement des déchets solides au profit des communes de Skhour Rehamna et de Benguerir, pour une enveloppe de 12 millions DH.

Concernant les services sociaux, il a indiqué qu' il sera procédé à la réalisation d'un projet d'approvisionnement en eau potable de la ville de Benguérir et des centres de Skhour Rehamna et de Sidi Bou Othmane et de 13 autres communes rurales.

Il a également fait état de l'extension de l'hôpital de Benguérir, de la construction de quatre centres de santé communaux et de trois maternités, de l'acquisition d'ambulances équipées, de la création d'un centre d'hémodialyse et de l'élargissement de la couverture médicale en milieu rural en vue de rattraper le retard accusé en matière de ressources humaines et ce, pour un montant de 40 millions DH.

Il sera en outre procédé, a-t-il poursuivi, à l'amélioration des conditions de scolarisation en milieu rural et à la réduction de l'abandon scolaire à travers la mise à niveau des établissements scolaires et la construction de maisons de l'étudiant, d'internats et le soutien des élèves en milieu rural pour un montant de 16 millions DH.

M. El Himma a, par ailleurs, indiqué qu'une enveloppe de 34 millions DH a été allouée à la formation professionnelle pour la diversification de l'offre au profit de jeunes scolarisés, des diplômés chômeurs et des élèves ayant interrompu leur scolarité.

Quant aux investissements dans le domaine minier du groupe OCP, M. El Himma a souligné que dans le cadre de la dynamique que connaît la région de Rehamna en vue de créer un climat propice aux investissements, ce groupe contribuera, en coordination avec les acteurs locaux, et en partenariat avec la CDG, à l'élaboration du projet de mise à niveau globale de la ville de Benguérir pour en faire un pôle urbain productif et intégré.

Ce projet, a-t-il expliqué, sera réalisé sur une superficie de 450 ha au profit d'une population estimée à 60.000 habitants, précisant que les études techniques déjà entamées, seront prêtes dans un délai de six mois et que le montant alloué à ce projet s'élève à 2 milliards DH.

S'agissant des investissements prévus entre 2008 et 2012, il a souligné que le plan de développement de la région de Rehamna va mobiliser environ 7 milliards DH.

L'objectif de tous ces programmes et mécanismes intégrés dans le cadre de ce projet structurant, a-t-il expliqué, est de drainer l'investissement générateur d'emplois au profit des jeunes et d'assurer une vie digne aux habitants de Rehamna, d'accompagner la création des petites entreprises, l'auto-emploi et d'encourager l'initiative privée.

M. El Himma a souligné, à cet égard, qu'aucun effort ne sera ménagé pour atteindre les objectifs définis par le plan de développement de la région de Rehamna afin d'être au diapason avec le développement que connaissent les autres régions du Royaume, dans le cadre de la politique clairvoyante de SM le Roi basée sur la proximité, la bonne gouvernance et la mobilisation de toutes les potentialités et ressources pour promouvoir le développement humain et la consécration de la démocratie participative dans le cadre d'une monarchie citoyenne.

M. El Himma a renouvelé à Sa Majesté le Roi, Amir Al Mouminine, les sentiments de fidélité et de loyalisme et la mobilisation constante derrière le Souverain, implorant le Très-Haut de bénir ce projet pour le bien des fidèles sujets de SM le Roi.

MAP